



Thème : Bonne Gouvernance et Démocratie

Programme d'Action :

**Participation équitable et autonomisation des femmes, de la jeunesse
et des groupes marginalisés**

**Titre et numéro du projet
Projet 2.5.4.**

FORUM REGIONAL DE LA SOCIETE CIVILE

1. ANALYSE DE LA SITUATION

1.1. Contexte politique

La région des Grands Lacs a été, ces dernières décennies, le théâtre de crises répétitives et profondes. La mauvaise gouvernance, les politiques d'exclusion, les politiques d'ajustement structurel, les violations constantes des droits humains fondamentaux, une misère croissante sont autant de facteurs ayant contribué à l'instabilité de la région.

Dans les pays directement affectés par les conflits et crises sociopolitiques, la situation a été exacerbée par les destructions des infrastructures économiques et sociales, la paralysie ou le dysfonctionnement des services publics clefs, le marasme économique, l'augmentation des budgets militaires, l'aggravation de la pauvreté, la pandémie du VIH/SIDA, la baisse de l'aide extérieure et des investissements, etc.

Les régimes non démocratiques qui se sont succédés et les conflits armés ont marginalisé les entités non gouvernementales, communément appelées Société civile, et ont privilégié l'usage de la force au détriment du dialogue. Cependant, dans ce contexte d'instabilité, d'insécurité et de pauvreté, ces dernières années ont vu l'émergence sur la scène politique et sociale d'une société civile dynamique qui lutte pour l'édification de la paix et l'établissement d'un état de droit. Bien qu'opérant dans des conditions souvent difficiles, les organisations non gouvernementales, les groupes de défense des droits de l'homme, les confessions religieuses, le secteur privé, les syndicats, les organisations féminines, les groupes de jeunes, les organisations communautaires à la base, les maisons d'enseignements et les centres de recherche, les groupes d'influence politique ont joué un rôle actif dans la recherche et la consolidation de la paix, ainsi que dans la consolidation du processus démocratique dans les différents pays de la région. Leurs activités se sont également étendues aux organisations du secteur économique informel et de développement social.

Le Sommet des Chefs d'Etat des onze pays de la région réuni à Dar es Salaam a adopté une déclaration définissant une vision régionale pour la paix et la sécurité, la gouvernance démocratique et le développement humain durable et intégrée. A travers la Déclaration de Dar es Salaam, les Chefs d'Etat de la région se sont engagés à promouvoir la participation de tous les acteurs socio-économiques, y compris la société civile, dans le renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance, notamment à travers la bonne gouvernance locale.

La société civile est appelée en effet à jouer un rôle prépondérant dans la mise en application de la Déclaration de Dar es Salaam, y compris dans l'élaboration des politiques, le rapprochement des populations et de l'administration de l'Etat, l'édification de la paix et le pluralisme politique, de même que dans l'amorce d'un regain de confiance et de solidarité populaire parmi les Etats de la région.

1.1.Problèmes spécifiques à résoudre

Le Société civile est appelée à jouer un rôle déterminant dans l'édification de la paix et la consolidation du processus de démocratisation ainsi que dans le développement socio-économique à long terme. Durant le processus préparatoire de la Conférence Internationale de la Région des Grands Lacs, plusieurs rencontres de la société civile ont été organisées au niveau national dans plusieurs pays de la région, ainsi qu'au niveau régional. Au cours de leurs travaux, les membres de la société civile ont identifié plusieurs problèmes sur la

situation de la région ainsi que sur le processus de démocratisation et de développement en cours dans leurs pays respectifs et dans la région. Ces rencontres ont donné l'occasion aux différents acteurs de la société civile de s'exprimer par rapport à leurs préoccupations et de proposer des voies de solutions. Un certain nombre de problèmes spécifiques ont ainsi été identifiées.

Parmi les plus saillants figurent les éléments suivants:

- Le non respect des conventions internationales
- Le manque de mécanismes de suivi des engagements des Etats,
- Le manque de cadre de concertation pour les acteurs de la société civile,
- Le manque de transparence dans la gestion de l'Etat,
- Le manque de politiques pro pauvres,
- La fragilité des processus démocratiques engagés,
- Le faible niveau de sensibilisation des populations,
- La perte de confiance au sein des populations de la région,
- L'absence de la société civile dans l'élaboration et la mise en application des politiques,
- Le manque de coordination de l'action de la société civile,
- La vulnérabilité de la société civile aux influences politiques et économiques des différents partenaires, y compris des bailleurs de fonds,
- Le manque de vision régionale commune entre les différents acteurs de la société civile,
- Le manque de partenariat et les relations difficiles et non définies entre la société civile et les gouvernements,
- Les idéologies divisionnistes, la xénophobie et les logiques et politiques d'exclusion,
- Le manque de transparence dans les activités des ONG internationales et les compétitions et chevauchements avec les initiatives locales.

1.3. Défis majeurs à relever

Plusieurs défis devront être relevés en vue de canaliser et de renforcer l'action et la contribution de la société civile au processus d'édification de la paix et de consolidation de la bonne gouvernance dans la région.

Il s'agit notamment de ce qui suit :

- Le manque de cadre de concertation, de coordination, de dialogue et d'échange d'expérience entre les acteurs de la société civile de la région. Au niveau national, l'on assiste à l'émergence d'une plus grande concertation de la Société civile, Cependant, il n'existe pas de cadre de concertation au niveau régional. Il est nécessaire de mettre en place une plateforme régionale regroupant les OSC de la région afin de permettre la concertation et l'échange d'expérience, et d'accroître l'impact de leurs stratégies plaidoyer.
- Un cadre de partenariat faible, inexistant ou mal défini entre société civile et les autres acteurs, y compris les gouvernements, les partenaires au développement, et les ONG internationales
- La vulnérabilité de la société civile à l'instrumentalisation politique et économique, en raison notamment de la faiblesse de ses propres moyens financiers et de la dépendance vis-à-vis des partenaires extérieures ou des gouvernements,

- La méfiance et la rupture de confiance entre les populations de la région,
- Le non enracinement des principes démocratiques et de transparence qui résulte de la non institutionnalisation de l'implication du citoyen et de la société civile dans l'élaboration et la mise en application des politiques.

2. STRATEGIE DU PROJET

Le projet s'inscrit dans la vision à long terme d'enracinement des valeurs et normes de bonne gouvernance et de la démocratie qui préconise des politiques et stratégies volontaristes et immédiates pour la promotion de la participation effective de tous les acteurs sociaux à tous les niveaux de prise de décision, dans les domaines de la paix et de la sécurité, de la démocratie et de la gouvernance politique, économique et sociale.

Le projet se propose de mettre en place un cadre régional de dialogue et de concertation des acteurs sociaux en vue créer les conditions favorable a la restauration du dialogue intercommunautaires et au rétablissement de la paix dan la région. La stratégie du projet vise essentiellement la promotion du dialogue et de plaidoyer autour des enjeux de bonne gouvernance, de développement et de consolidation de la paix au niveau national et régional ; le renforcement des capacités de coordination et de réseautique au niveau régional, le renforcement du partenariat avec les différents acteurs l'influence des politiques à travers un plaidoyer efficace en vue de l'enracinement des principes démocratiques et la sensibilisation des populations sur la nature et les implications des politiques, ainsi que le suivi de la mise en application de celles-ci

2.1. Résultats et axes stratégiques Résultats attendus

Trois résultats sont attendus du projet, à savoir

- 1 Cadre de coopération et Mécanismes d'échange d'expériences et de bonnes pratiques des OSC développés, et culture de tolérance et de paix dans la région renforcée,
- 2 Les capacités de coordination et réseautique des OSC sont renforcées,
- 3 Participation des OSC aux processus de paix, de gouvernance et de développement plus accrue et effective.

Axes stratégiques

a. Mise en place d'un cadre de concertation et de suivi

Le Forum Régional de la Société Civile est un espace de dialogue ouvert et constructif permettant d'identifier les intérêts communs et de rechercher des solutions à travers la concertation et la coopération. Il est démocratique et oeuvre dans le respect de la diversité culturelle. Il veillera à assurer une participation aussi large que possible des organisations basées dans les différents pays de la région.

Il organisera des rencontres régionales ou thématiques autours des enjeux du processus de la Conférence Internationale et mobilisera les intellectuels et chercheurs de la région dans la production et la diffusion des connaissances et analyses sur les enjeux de la région, et dans ses actions de plaidoyer auprès des institutions et gouvernements, et ce à tous les niveaux. Il favorisera la recherche de solutions concrètes et effective et donnera la priorité aux sujets

trans-sectoriels qui font le lien entre plusieurs domaines d'activité et qui peuvent susciter de nouveaux axes de collaboration et de coopération à travers la région, Il favorisera le partage de l'information, de l'expérience, de stratégies de plaidoyer et une réflexion critique et créative entre les OSC de la région afin de développer une perspective de la société civile autour des questions qui découlent du processus de la CI/RGL. Il permettra de renforcer les capacités d'analyse et de mobilisation du mouvement social régional, et de renforcer sa visibilité et sa crédibilité au niveau continental et mondial. Il permettra en outre de coordonner et d'harmoniser ses activités de suivi de l'action des gouvernements et autres partenaires.

Il facilitera l'intégration sociale d travers les organisations nationales, et les groupements à la base, affiliées à ces dernières. Le Forum permettra ainsi de contribuer de manière plus efficace à l'édification de la paix et à la promotion du pluralisme démocratique. Il favorisera les contacts transfrontaliers entre les OSC, et favorisera de ce fait le processus de réconciliation des communautés au sein des pays et entre ceux-ci.

b. Coordination et renforcement des capacités de réseautique des organisations de la société civile.

Le renforcement de la coordination et des capacités de réseautique des OSC est une dimension essentielle pour permettre à celles-ci de jouer pleinement leur rôle. Le projet envisage une mise en réseau des organisations et groupes de la société civile de la région. La mise en réseau contribuera en effet à briser l'isolement des organisations de la société civile de la région. Elle leur permettra de connaître d'autres acteurs menant des initiatives ou activités de même nature au niveau de la région et de s'inscrire dans une perspective plus vaste de changement social au niveau régional. A cet effet, le projet prévoit une étude sur l'état de lieux sur la situation des OSC à travers le Centre Régional. L'état des lieux qui portera notamment sur les domaines d'activités, les expertises nationales, la capacité institutionnelle des OSC de la région, ainsi que sur d'autres aspects proposés par le Forum. Il permettra d'identifier les domaines nécessitant un renforcement ou un partenariat entre les pays, et de définir les stratégies régionales de renforcement de capacités. Le projet envisage également l'élaboration d'un annuaire électronique des OSC de la région, par secteur et domaine d'activité ainsi qu'une banque de données des expertises existantes au niveau de la région. Le projet envisage de mettre à profit l'outil de travail que constitue l'Internet pour promouvoir la communication, le réseautique et les alliances entre les OSC de la région. L'annuaire électronique facilitera les contacts et les échanges entre les OSC de la région, et contribuera à leur donner une plus grande visibilité. Il facilitera ainsi la mobilisation du mouvement social de la région des Grands Lacs et leur positionnement au sein du mouvement continental et mondial. Il facilitera le dialogue et l'apprentissage collectif

c. Recherche et communication

Le projet envisage également des activités de recherche, à travers le Centre Régional de Bonne Gouvernance, de Démocratie, d'Education civique et des Droits Humains, sur des thèmes qui seront définis par le Forum de la Société Civile, et dont l'objectif sera de fournir des outils pour la sensibilisation, la communication et le plaidoyer adaptés aux valeurs socioculturelles des pays de la région. Les outils de sensibilisation des OSC seront articulés autour des objectifs de la CI/RGL et viseront entre autre à amorcer un regain de confiance et de solidarité populaire ainsi qu'à promouvoir le respect de l'autre, le dialogue et la paix.

d. Renforcement du partenariat

Pour accroître l'impact de leurs actions, le FRSC cherchera à établir des alliances stratégiques et des synergies avec les acteurs et les réseaux régionaux, continentaux et mondiaux qui ont fait leur preuve dans le renforcement des processus démocratiques, ainsi que dans la mise en oeuvre de internationaux. Les OSC privilégieront ainsi le partenariat avec tous les acteurs concernés en vue de promouvoir, la paix, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs. Le projet cherchera également à promouvoir et à intégrer les cadres de partenariat entre les OSC de région ainsi qu'avec les gouvernements, les partenaires au développement, les media, les organisations et institutions régionales et Internationales.

e. Mobilisation des ressources

Des moyens financiers devront être mobilisés pour le renforcement des capacités des organisations de la société civile. A cet égard, le projet prévoit l'élaboration de stratégies de mobilisation de ressources en vue de soutenir durablement les OSC de la région. Ces stratégies devront comprendre des mécanismes d'autofinancement pour accroître son autonomie tant économique que politique

2.2. Bénéficiaires cibles et zones d'intervention

Les bénéficiaires directs du projet sont les organisations et réseaux de la société civile de la région. Le projet bénéficiera également, de manière indirecte, aux Etats, aux communautés ainsi qu'à l'ensemble des populations de la région. La couverture géographique du projet s'étend à l'ensemble des pays de la Conférence Internationale.

3. MODALITES DE FINANCEMENT ET DE GESTION

3.1. Mécanismes de financement

Le financement du projet proviendra de

- Des contributions des états de la région
- Des OSC de la région,
- Des OSC internationaux,
- Des bailleurs de fonds bilatéraux.
- Des partenaires au développement y compris les agences des Nations Unies, la Banque Africaine de Développement et la Banque Mondiale
- Des contributions du secteur privé
- Toute autre contribution en nature ou en espèces de la part de la population.

A l'adoption du projet par les chefs de l'état de la région, chaque état devra apporter une contribution financière à la dotation initiale des ressources au Forum Régional de la Société civile. Le Centre Régional pourra assister les Etats parties d l'organisation d'une table ronde en vue de présenter le projet aux bailleurs de fonds et partenaires au développement et susciter leurs financements. Sur le plan national, chaque pays devra organiser une concertation en vue de mobiliser les ressources auprès des partenaires.

3.2. Rôles respectifs des partenaires du projet

Ce projet régional couvrira les onze pays de la région des grands lacs et fera intervenir un certain nombre de partenaires dans sa mise en oeuvre. Leurs rôles seront répartis comme suit:

Les gouvernements : approuvent le projet, contribuent à son financement et prennent les dispositions nécessaires pour faciliter sa mise en oeuvre au niveau national à travers :

- (i) La création d'un cadre de concertation entre le gouvernement et les organisations de la Société Civile, y compris aux niveaux décentralisés,
- (ii) La participation aux réunions de concertation du Forum Régional de la Société Civile,
- (iii) La mise en oeuvre et le suivi des conclusions du Forum régional de la Société Civile,
- (iv) L'initiation et le suivi des réformes requises.

Le Centre Régional de la Démocratie, de la Bonne Gouvernance, des Droits Humains et de l'Éducation Civique,

- (i) Héberge le secrétariat au Forum Régional de la Société Civile et facilite ses activités au niveau régional,
- (ii) Elabore les outils d'analyse et de suivi de la situation de la Société Civile dans la région,
- (iii) Effectue, à la demande du Forum Régional de la Société Civile les études et recherches nécessaires pour orienter les actions de celui-ci,
- (iv) Assure le suivi de la ratification des instruments pertinents,
- (v) Appuie le Forum ainsi que ses activités, y compris les actions de plaidoyer

Les organisations de la Société civile, assurent

- (i) La mise en place du Comité de coordination,
- (ii) Le suivi des activités du projet,
- (iii) La mobilisation des organisations, réseaux et groupes de la Société Civile,
- (iv) La sensibilisation et la mobilisation des organisations nationales et locales en vue de leur implication dans les processus de gouvernance, y compris aux niveaux décentralisés

Les partenaires au développement : fournissent une assistance financière et technique.

- (i) Les organisations régionales et internationales,
- (ii) Fournissent les outils d'information et d'analyses,
- (iii) Appuient le renforcement des capacités institutionnelles des organisations de la société civile, y compris au niveau décentralisé,
- (iv) Contribuent au financement du projet,

3.3. Modalités de mise en oeuvre

Le Forum Régional de la Société Civile est un mécanisme de concertation qui vise l'enracinement des principes démocratiques dans la, Région des Grands Lacs à travers l'élaboration de stratégies appropriées et la mise en application d'une série d'activités et de rencontres entre les acteurs de la Société civile des pays de la région. Son originalité consiste dans le fait qu'il ouvre un espace de dialogue et des canaux de communication tant horizontaux que verticaux à l'intérieur et à travers les pays de la région, en s'appuyant sur des

structures existantes aussi bien au niveau régional qu'au niveau national. En effet, il se repose au niveau régional sur les structures administratives et sur le personnel du *Centre Régional la Démocratie, la Bonne Gouvernance, les Droits Humains et l'Education Civique* pour les services administratifs et de secrétariat du forum, et pour son exécution. Il s'appuie au niveau national sur les Fora, collectifs et autres mécanismes de coordination des organisations des organisations non gouvernementales déjà existantes ou en cours de création, et facilitera la création de tels mécanismes dans les pays où elles n'existent pas encore.

Le projet opérera sous la facilitation administrative du Ministre avant la bonne gouvernance dans ses attributions. Le Forum Régional de la Société Civile des différents pays de la région est l'organe au Sommet du projet. Il est composé des membres de la Société Civile des pays de la région, et comprend des représentants des organisations non gouvernementales, des groupes de défense des droits humains, des confessions religieuses, du secteur privé, des syndicats, des centres de recherche, des groupes d'influence politique, des organisations de femmes ainsi que des organisations de jeunes. La participation au FRSC sera faite à travers les organisations et réseaux de la société civile au niveau des pays, y compris au niveau décentralisé. La Présidence du Forum est assurée par un représentant élu par le Comité de Coordination. Il sera appuyé dans ses fonctions par un Comité de pilotage et un Secrétariat Administratif qui sera hébergé par le Centre Régional pour la Démocratie, la Bonne Gouvernance, les Droits Humains et l'Education Civique.

Le Comité de Coordination Régional est composé de quelques membres élus sur base de critères arrêtés par le Forum, ainsi qu'un représentant des Observatoires du Centre Régional pour la Démocratie, la Bonne Gouvernance, les Droits Humains et l'Education Civique. La Présidence du Comité de Coordination Régional sera assurée par un membre élu chaque année, sur une base tournante entre les pays. Le Président du Comité de coordination sera appuyé par deux vice-présidents également élus au sein du Comité de coordination. Le Comité de coordination est chargé de la définition des grandes orientations du programme du Forum en consultation avec ses membres, et joue le rôle d'interface entre le Forum, le Centre Régional et les Coordinations nationales. Il élabore les plans de travail annuels et en assure le suivi.

Compte tenu du caractère hétérogène de la Société civile, et en vue de permettre au Forum de répondre aux attentes de toutes ses composantes, des **Groupes de travail** seront mis en place. Ceux-ci rassembleront les représentants des différentes composantes de la société civile provenant des divers pays, telles que les organisations non gouvernementales, le secteur privé, les confessions religieuses, les syndicats et les centres de recherche. Les groupes de travail appuieront le Comité de Coordination Régional dans l'organisation des rencontres et travaux du Forum, et faciliteront les synergies et la mise en réseau entre les pays. Les consultations des groupes de travail se feront dans la mesure du possible par le biais des nouvelles technologies de l'information (Internet).

Le Comité de Coordination Régional mettra en place un **Secrétariat administratif** qui veillera à la mise en application du programme d'activités arrêté par le Comité de coordination régional, avec l'appui de l'unité de facilitation du Centre Régional, ainsi que des comités nationaux de coordination.

L'exécution des activités du Forum est facilitée par le Centre Régional qui appuie la concertation entre les différents partenaires, y compris les Ministères, les Parlements, les instances décentralisées, et les Media.

Au niveau national, le Forum Régional de la Société Civile signera des accords de réalisation avec le Comité national de coordination et établira un plan de travail avec celui-ci sur une base annuelle. Le plan de travail national découlera du plan de travail général du projet.

Les Comités de coordination nationale, en leur qualité d'Agence de réalisation, prendront les dispositions appropriées pour désigner un coordonnateur national, responsable de la gestion des apports la vision des activités du projet.

4. COORDINATION ET SUPERVISION DES ACTIVITES.

En vue d'assurer la bonne mise en oeuvre du projet, une coordination sera mise en place tant au niveau régional qu'au niveau national.

- Au niveau régional :

1. La première réunion du Forum Régional de la Société Civile élira un Comité de Coordination qui servira de cadre à la définition des grandes orientations, à la révision et à l'approbation de ses activités, analysera les plans de travail annuels, validera les rapports d'avancement et fera la mobilisation d'autres ressources nécessaires pour la réalisation des activités prévues. Le Comité de Coordination facilitera aussi : (i) l'harmonisation de l'approche, stratégie et critères d'intervention du programme avec d'autres programmes/projets/ initiatives en la matière, (ii) la distribution géographique des interventions par composante, (iii) l'optimisation des ressources humaines, techniques et financières disponibles, (iv) la circulation de l'information pour éviter la duplication et permettre la résolution conjointe des problèmes et le partage des expériences.
2. Un Secrétariat administratif sera mis en place par le Comité de coordination et assurera la liaison et le suivi régulier entre le Comité de coordination et les partenaires, y compris le Centre Régional ainsi que les comités de coordination nationale.

- Au niveau national :

1. Un comité national de coordination sera mis en place pour assurer la mise en oeuvre et le suivi au niveau national du projet. Le Comité national de coordination comprendra des représentants élus par le Forum National de la Société Civile. Les critères de sélection devront tenir compte du genre, des groupes marginalisés, des différences culturelles, de la répartition géographiques, du monde urbain et du monde rural, des groupes marginalisés. Ce comité élaborera le plan de travail national et le soumettra au Secrétariat Exécutif pour amendement/adoption et financement.
2. Un coordonnateur national pourra être recruté pour assurer la gestion et supervision quotidienne des activités du projet. Le coordonnateur assurera et maintiendra une liaison avec les différents partenaires du projet et sera sous la supervision directe du Comité de coordination nationale.

5. CONTROLE ET EVALUATION DU PROJET

5.1. Rapports financiers et d'activités

Sur base du plan national, le Comité national de coordination recevra des avances trimestrielles de fonds en vue de la réalisation des activités concernées. Le renflouement se fera sur présentation du rapport financier trimestriel avec les justificatifs des décaissements opérés. Outre ce rapport, le Comité national de coordination élaborera un rapport d'activités analytique.

La consolidation des rapports sera élaborée sur une base annuelle par l'équipe du projet avec l'appui du Centre Régional, et permettra d'évaluer régulièrement l'état d'avancement et les résultats du projet,

5.2. Contrôle périodique du projet

En ce qui concerne le contrôle périodique, le projet fera l'objet d'une réunion régionale de démarrage dans le deuxième mois suivant son approbation et d'une revue régionale annuelle. A cette fin, un rapport annuel d'exécution élaboré conjointement par le Centre Régional et les Comités nationaux de coordination sera soumis à l'appréciation du Comité Régional de Coordination. Des réunions régionales de coordination se tiendront régulièrement pour faire le point de l'état d'avancement des activités. Pour ce faire, le secrétariat administratif ou le Centre régional devra préparer, à l'intention du Comité Régional de Coordination, sur une base trimestrielle, des rapports d'étape consolidés, faisant état des progrès enregistrés par rapport au plan de travail ainsi que de l'exécution financière.

Un système de suivi au niveau national sera établi de manière à assurer l'appropriation par les instances nationales des activités du projet.

En cas de nécessité, d'autres concertations ad hoc pourront avoir lieu durant la période du projet, sur proposition du Centre Régional ou sur l'initiative de la moitié des états de la région pour apprécier le déroulement du projet.

5.3. Evaluation finale

Le projet fera l'objet de l'évaluation finale de manière à tirer les leçons apprises et dégager les meilleures pratiques. A cet effet, une mission indépendante sera mise en route selon les Termes de référence qui seront élaborés au moment opportun.

6. CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL

Le projet opérera sous la facilitation administrative des Ministères en charge de la Bonne gouvernance des onze pays de la région de grands lacs. Son exécution est confiée à un Comité Régional de Coordination avec l'assistance d'un secrétariat administratif logé au Centre Régional. La présidence du Comité Régional de Coordination sera assurée sur une base tournante par les onze pays. Le projet appuiera directement les organisations de la Société Civile, les gouvernements, les Parlements, les instances décentralisées ainsi que les media. La mise en oeuvre du projet sera appuyée par les partenaires au développement qui seront sollicités par les différents pays dans le cadre des Accords de base. A cet effet, le présent descriptif de projet pourra constituer l'instrument de base qui fera objet de l'Accord d'assistance entre les pays de la région de Grands Lacs et les partenaires concernés.

7. RISQUES ET FACTEURS POSITIFS

Les risques susceptibles d'entraver la réussite du projet comprennent notamment, le non enracinement des principes démocratiques, le manque de volonté politique, les tensions politiques, la persistance de l'insécurité, le déficit démocratique au sein des ONG, la vulnérabilité des OSC à l'instrumentalisation politique et économique, la reproduction par les organisations de la société civile des tensions et cultures politiques et sociales de leur environnement ainsi que le manque de financement.

Cependant, plusieurs atouts majeurs peuvent influencer positivement la réussite du projet. Il s'agit essentiellement des processus démocratiques engagés dans la région ; de l'engagement des Chefs d'Etat de la région à travers la DD en faveur de l'implication et de la participation de la société civile aux processus de gouvernance et de développement ; de la Déclaration du Millénaire qui lie les Etats de la région ; du dynamisme et de l'engagement de la société civile en faveur de la paix, la démocratisation et le développement de la région ; de sa capacité de mobilisation ainsi que de l'expérience déjà acquise dans divers domaines dans les différents pays de la région.

II. CADRE DES RESULTATS ET DE RESSOURCES

Objectif du Projet:

Enracinement des principes et valeurs démocratiques et consolidation de la paix à travers le plaidoyer renforcement d'une Société civile responsable et efficace ainsi que la promotion du dialogue entre les groupes

sociaux au niveau de la région.			
Effet attendu du projet: La société civile est renforcée, indépendante et capable de jouer pleinement et efficacement son rôle de contre pouvoir.			
Indicateur de l'effet attendu:			
<ul style="list-style-type: none"> • Un cadre de coopération et de partenariat régional de la Société Civile mis en place et dynamique, Réseaux sectoriels et thématiques de la Société Civils entre les pays mis en place et opérationnel. • Echanges de connaissances et d'expériences entre les organisations de la SC de la région renforcés des différents pays. • Taux de participation de la SC aux processus de paix et de développement accru Cadre de concertation et de dialogue entre la société civile et les autres acteurs sociaux mis en place. Instruments de plaidoyer sur les valeurs et normes de gouvernance démocratique et sur les stratégies de réduction de la pauvreté développés. • Visibilité et crédibilité des OSC de la région renforcées. 			
Stratégie de partenariat: Le Forum Régional de la Société Civile travaillera en étroite collaboration avec le Centre Régional pour la promotion de la démocratie, et les différents Observatoires qu'il abrite. Les mécanismes de concertation seront renforcés à tous les niveaux pour assurer une cohérence et une utilisation optimale des ressources humaines et financières. Le projet cherchera à établir des alliances stratégiques et des synergies avec les autres programmes et projets émanant de la CI/GLR, ainsi qu'avec les acteurs et les réseaux régionaux, continentaux et mondiaux qui ont fait leur preuve dans le renforcement des processus démocratiques, ainsi que dans la mise en œuvre des engagements internationaux.			
Résultats attendus	Indicateurs	Activités	Ressources
Résultat 1 Cadre de coopération et mécanismes d'échange d'expériences et de bonnes pratiques des OSC développés, et culture de tolérance et de paix dans la région renforcée	<ul style="list-style-type: none"> • Forum Régional de la Société Civile mise en place, • Rapports des rencontres du OSC disponibles et partagés, • Programme d'activité adopté et ses structures mises en place, • Stratégies de mobilisations de ressources élaborées et mises en application, 	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer et adopter une note d'orientation précisant la mission, vision modalités de fonctionnement en vue de sa mise en place effective ainsi que le programme d'activités. • Créer un comité de mise en place. • Organiser la première rencontre du Forum Régional de la Société Civile et la mise en place des structures de fonctionnement et l'adoption du programme d'activité. • Organiser les rencontres du Comité Régional de Coordination. • Organiser la mise en place des groupes de travail. • Elaborer la stratégie de mobilisation des ressources 	<ul style="list-style-type: none"> • Expert • Equipements • Personnel (Secrétariat administratif de coordinations nationales) • Frais et de fonctionnement Prise en charge voyage et séjour des membres du Comité Régional de Coordination
Résultat 2 Les capacités de coordination réseautique des OSC	<ul style="list-style-type: none"> • Site Internet des OSC mis en place et fonctionnel • Etude sur l'état des lieux validé et partagé 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer et animer un site Internet et des réseaux d'échange • Elaborer les TDRS, 	<ul style="list-style-type: none"> • Experts • Appui logistique aux séminaires

sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> • Banques de données communes élaborées et partagées 	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier/recruter l'expertise au niveau de la région et des 11 pays • Organiser une rencontre des experts pour harmoniser méthodologie de travail • Procéder à la collecte des données • Appuyer un atelier de partage et de validation au niveau national • Organiser un séminaire de partage et de validation au niveau régional au cours de la deuxième réunion du FRSC • Diffusion du rapport sur Internet et auprès des partenaires • Elaborer plan d'action de renforcement des capacités des OSC 	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge des voyages et séjours des experts et participants
<p>Résultats 3</p> <p>Participation accrue des OSC d tous les processus de paix, de gouvernance et de développement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Annuaire électronique des OSC par secteur d'activité • Réseaux thématiques établis et fonctionnels • Réseau d'information électronique des OSC fonctionnel • Initiatives conjoints lancées • Plan renforcement d'action de des capacités des OSC élaboré et validé • Rapports des séminaires nationaux disponibles • Rapports des séminaires régionaux disponibles et partagés • Plus grande implication des OSC dans l'élaboration et la mise en application des politiques et programmes • Contribution des OSC au changement social affirme • Participation effective des OSC aux mécanismes et Fora issus de la CI/RGL 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place, alimenter/tenir a jour un répertoire électronique des OSC de la région • Assurer le suivi sur l'implication des ONG dans la mise en application des programmes d'action de la CIRGL • Animer le réseau électronique d'information des OSC sur la mise en application des engagements de la CIRGL • Appuyer les séminaires Nationaux de dialogue et de sensibilisation autour des objectifs de la CI/RGL • Organiser 3 séminaires régionaux de concertation autour des objectifs de la CI/RGL avec les partenaires, y compris les : <ul style="list-style-type: none"> - Gouvernements - Parlements - Partis politiques Media - Instances décentralisées - Partenaires au développement et ONG 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui logistique de 11 ateliers nationaux • Frais de voyage et de séjours des experts • Frais de voyage et de séjour des participants

		Internationales	
--	--	-----------------	--

III. PLAN D'ACTIVITE ET BUDGET

PLAN D'ACTIVITE

ACTIVITES		ANNEE 1				ANNEE 2				ANNEE 3			
		Trimestre				Trimestre				Trimestre			
		I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV
RESULTAT 1	Mise en place du FRCS, des ses structures et du Secrétariat administratif												
	Répertoire électronique et Site Internet des organisations de la Société Civile												
	Rencontres annuelles du FRSC												
	Rencontre périodique du Comité de Coordination												
	Rapports périodiques d'activités												
	Evaluations												
RESULTAT 2	Etat des lieux sur les OSC												
	Séminaire régional de validation de l'étude sur les OSC												
	Plan d'action de renforcement des OSC et stratégie de mobilisation de ressources												
RESULTAT 3	Réseau thématiques et de partage d'information												
	Appui à l'organisation des consultations nationales												
	Organisation de rencontres avec les partenaires autour des enjeux de la CI/RGL												

ESTIMATION BUDGETAIRE

Produits	Sources Fonds	Eléments	Année 1	Année 2	Année 3	TOTAL
Résultat 1 Les OSC échangent les expériences et les bonnes pratiques, et développent une culture de tolérance et de paix dans la région		Experts	100.000	60.000	60.000	
		Coordinateurs nationales	132.000	132.000	132.000	
		Voyages	50.000	20.000	20.000	
		Séminaires	600.000	1.000.000	800.000	
		Répertoire électrique	10.000	5.000	5.000	
		Divers (communication)	30.000	30.000	30.000	
SOUS TOTAL						
Résultat 2 Les capacités de coordination et réseautique des OSC sont renforcées		Experts	80.000	0	0	
		Séminaires	60.000	0	0	
		Divers (Publications, communication)	30.000	50.00	20.000	
SOUS TOTAL						
Résultat 3 Les OSC participent de manière active et effective a tous les processus de paix, de gouvernance et de développement		Experts	40.000	80.000	60.000	
		Séminaires	600.000	800.000	500.000	
		Voyages	100.000	150.000	130.000	
		Divers (Publications, communication)	20.000	40.000	30.000	
SOUS TOTAL						
TOTAL GENERAL						